

RAPPORT FINANCIER



ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de ASSO FAMILLES RURALES relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	:	364 590.46 €
Chiffre d'affaires	:	1 056 905.67 €
Résultat net comptable	:	35 379.72 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ST BERTHEVIN - /

GOUGEON OLIVIER
Expert comptable

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Gougeon', is written over a horizontal line.

RAPPORT FINANCIER 2021

Total du Bilan	364 590 €
Chiffre d'affaire	1 056 906 €
Résultat 2021	35 380 €

Compte de résultat simplifié 2021

CHARGES		PRODUITS	
60. ACHATS	70 633.61 €	70. RECETTES DES SERVICES RENDUS	1 056 905.67 €
61. SERVICES EXTERIEURS	65 425.35 €		
62. AUTRES SERVICES EXT.	115 779.28 €		
63. IMPOTS et TAXES	42 387.13 €		
64. CHARGES DU PERSONNEL	859 189.95 €	74. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	93 589.99 €
65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	343.68 €	75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 208.97 €
66. CHARGES FINANCIERES		76. PRODUITS FINANCIERS	480.41 €
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES	455.73 €	77. PRODUITS EXCEPTIONNELS	178.50 €
68. DOTATIONS AUX AMORT° et PROV°	5 840.01 €	78. REPRISES SUR AMORT° et PROV°	19 355.69 €
		79. TRANSFERTS DE CHARGES	14 715.23 €
TOTAL CHARGES	1 160 054.74 €	TOTAL PRODUITS	1 195 434.46 €
Résultat excédentaire	35 379.72 €	Résultat déficitaire	
TOTAL	1 195 434.46 €	TOTAL	1 195 434.46 €

Le budget de la Fédération a augmenté de près de 152 930 € (+13 %). Cette augmentation est liée à la reprise des activités suite à la crise sanitaire de 2020 et des fermetures de structures. Il est plus conforme aux années 2019 et 2018 ; la comparaison avec l'année 2020 sera à l'évidence significative.

Les charges atteignent **1 160 055 €, soit + 13.80 % par rapport à 2020.**

Cette augmentation correspond à l'activité de la Fédération des exercices antérieurs à la crise sanitaire.

Les achats, services extérieurs et autres services extérieurs augmentent en conséquence (+22.50 %) et sont liés en partie à la reprise de certaines activités (sorties, camps, alimentation, transports et déplacements).

Les charges de personnels augmentent (+ 17.80 %) suite à l'arrêt du chômage partiel et à l'embauche de plus de personnel pendant les périodes de vacances.

Les provisions sont en forte baisse en lien avec la convention collective et conformes aux exercices antérieurs à la crise sanitaire.

L'ensemble des autres charges est conforme au budget et en lien avec l'activité de la fédération.

L'ensemble des produits atteint **1 195 434 €.**

Les activités de la Fédération sont proportionnellement en hausse et représentent, comme en 2019, plus de 85 % des recettes, pour un montant de 1 056 906 euros.

Nous adressons nos remerciements à la CAF qui a poursuivi ses mesures de maintien des prestations de service (PSO) en neutralisant les périodes de fermeture 2021 et la baisse d'activité des équipements.

Les subventions reçues en 2021 sont en baisse dues aux subventions exceptionnelles 2020 de la CAF dans le cadre du COVID.

Le résultat s'établit en excédent de **35 380 €, soit 3 % du budget**.

Détail des subventions reçues : 93 590 € (8% du budget total)

Conseil départemental	25 000
CAF	25 000
MSA	15 790
FONJEP (DDCSPP)	7 107
Etat (jeunesse éducation populaire)	8 209
Caisse régionale Crédit Agricole Anjou Maine	2 500
Fédération régionale Familles Rurales	1 183
Fonds spécial UNAF	1 876
Groupama	1 000
CAF aide financière à l'investissement	5 925
TOTAL	93 590 €

Budget prévisionnel simplifié 2022

CHARGES		PRODUITS	
60. ACHATS	72 046,00 €	70. RECETTES DES SERVICES RENDUS	1 017 905,07 €
61. SERVICES EXTERIEURS	66 734,00 €		
62. AUTRES SERVICES EXT.	118 095,00 €		
63. IMPOTS et TAXES	39 887,12 €		
64. CHARGES DU PERSONNEL	855 689,95 €	74. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	93 590,00 €
65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	351,00 €	75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 413,00 €
66. CHARGES FINANCIERES	- €	76. PRODUITS FINANCIERS	490,00 €
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 047,00 €	77. PRODUITS EXCEPTIONNELS	182,00 €
68. DOTATIONS AUX AMORT° et PROV°	1 096,00 €	78. REPRISES SUR AMORT° et PROV°	19 356,00 €
		79. TRANSFERTS DE CHARGES	15 010,00 €
TOTAL	1 156 946,07 €	TOTAL	1 156 946,07 €

Charges

- Les achats, services extérieurs et autres services extérieurs : augmentation de 2 %.
- Charges de personnels : baisse liée à la mutation d'un salarié mais augmentation conventionnelle de la valeur du point et l'ancienneté de 3 %.
- Provisions et autres charges : évolution en lien avec l'activité prévisionnelle.

Produits

- Recettes : stabilité liée à l'activité prévisionnelle de la Fédération.
- Subventions : maintien des subventions de fonctionnement
- Autres produits : inchangés

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF		PASSIF	
<i>Immobilisations incorporelles</i>		<i>Capital</i>	128 721
<i>Immobilisations corporelles</i>	4 628	<i>Résultat exercice</i>	35 380
<i>Immobilisations financières</i>	1 500	CAPITAUX PROPRES	164 101
TOTAL IMMOBILISATIONS	6 128	PROVISIONS	69 856
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	51 709	<i>Dettes financières</i>	
<i>Créances</i>	53 925	<i>Dettes d'exploitation</i>	116 929
<i>Disponibilités et VMP</i>	251 062	<i>Pdts constatés d'avance</i>	13 704
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 766	TOTAL DETTES	130 633
ACTIF CIRCULANT	358 462		
TOTAL	364 590 €	TOTAL	364 590 €

Au niveau du bilan, nous pouvons constater une augmentation des capitaux propres compte tenu du résultat 2021 excédentaire. Ces derniers atteignent 164 101 € et couvrent 45 % de l'actif (+ 8 %).

En ce qui concerne la trésorerie, le disponible reste supérieur aux dettes à court terme et permet donc de faire face à l'ensemble des engagements.

Jean Benoit LE NAGARD,
Président



Gilles THUAULT,
Directeur




FAMILLES RURALES
Fédération de la Mayenne
2 rue Pierre Lemonnier - ZI Sud
53960 Bonchamp-lès-Laval

02 43 53 73 97 / familles-rurales-53@wanadoo.fr